Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2025



Concours Complet





Crédit Photo : FFE/PSV

Sommaire

Préambule	3
Projet sportif 2025	4
Coordonnées	5
Renseignements	6
Le passeport FEI L'enregistrement FEI Certificat sanitaire Les vaccinations	
Attribution des Aides et des Primes	8
Les Groupes Cibles de l'action Fédérale	11
Primes FFE – Championnat d'Europe	12
Primes FFE – Concours Internationaux	14
SENIORS	15
JEUNES SENIORS (21 à 25 ans)	17
JEUNES CAVALIERS	18
JUNIORS	19
PONEYS	20
Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025	21
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2026	23

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections, des primes destinées aux cavaliers et aux propriétaires des chevaux performants, ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise la réussite de ses cavaliers dans les circuits qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut des Sportifs de Haut Niveau, Espoir et Collectif Nationaux.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, du chapitre VIII des Dispositions Générales des Compétitions.

Projet sportif 2025

Bilan

La médaille d'argent par équipe obtenue lors des Jeux Olympiques de Paris clôture un cycle ou les résultats ont été nombreux dans chaque catégorie d'âge. Ils sont le résultat d'un investissement fort de la FFE, d'un accompagnement sans faille de l'ensemble des staffs fédéraux, et d'un engagement total des cavaliers et propriétaires dans le projet sportif qui leur était proposé.

Objectifs

L'objectif à moyen terme est de reconstruire un collectif qui devra monter en puissance jusqu'aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028. La première étape pour les Seniors est le Championnat d'Europe de Blenheim en septembre. Ce championnat fait office de rentrée des classes au lendemain des Jeux Olympique de Paris, mais l'objectif reste d'y obtenir une médaille par équipe pour démarrer ce nouveau cycle en pleine confiance. La nouvelle équipe d'encadrement fédéral a le souhait de renforcer la communication, l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe au cœur du fonctionnement de l'équipe de France. La FFE maintient aussi ses efforts sur la formation des Jeunes pour créer un vivier de futurs champions, susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats Poneys, Junior et Jeunes cavaliers. L'accent sera également mis sur la formation des entraineurs privés à travers le plan coach 2032. Un parcours de formation structuré préparant au rôle d'entraineur haute performance.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiquée à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prises pour garantir l'intégrité du processus de sélection.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

L'accompagnement fédéral vers la performance

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :

La charte du Sport de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages.

La formation :

Un entraîneur national et des adjoints du meilleur niveau international.

La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance.

Des circuits de compétition : Grand National, Tournée des As, Nations Cup.

Le soutien logistique, financier, médiatique :

Les groupes cibles, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes à la performance, les aides fédérales, le statut d'athlète de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage. Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.	
Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et continuer à progresser en 2025.	
Excellente saison à tous !	

Coordonnées

Fédération Française d'Equitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre
La Colonie
41 600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National

Martin DENISOT

Sélectionneur national et chef d'équipe Séniors

Jean-Luc FORCE

Intervenants dressage

Philippe LIMOUSIN et Amélie BILLARD

Intervenant cross

Cédric LYARD

Intervenant CSO Seniors et jeunes

Pascal HENRY

Sélectionneur national et chef d'équipe des Jeunes Cavaliers et des Juniors

Gwendolen FER

Intervenant dressage

Clémence CATHALA

Sélectionneur national et chef d'équipe Poneys

Gilles VIRICEL

Adjoint au chef d'équipe Poneys

Romain RICHOMME

FFE Compétition - Secrétariat du Concours Complet

☎ Tél.: 02.54.94.46.57

□ E-mail: cce.inter@ffe.com /adeline.allain@ffe.com

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h-13h & 14h-18h

Renseignements

Le passeport F.E.I.

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CCI1*/CCI2*-L/ CCI2*-S / CCI3*-L/ CCI3*-S / CCIP

Secrétariat Passeport FEI

FFE – Service Passeports Parc Equestre Federal 41600 Lamotte Beuvron Tél.: 02.54.94.46.01

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur www.ffecompet.com. Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI par l'application FEI HORSE APP. www.ffe.com/fag/Cheval-Les-modalités-FEI

Certificat sanitaire

<u>Pour tout transport de chevaux à l'étranger</u>, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante : https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche. Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la règlementation FEI : https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations

Attribution des Aides et des Primes

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Aides Fédérales aux cavaliers

Les Aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation.

Ces aides fédérales sont versées aux cavaliers sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés dans les pages suivantes.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du cavalier, après retour :

- De leur dossier complet Sportif de Haut Niveau, pour les cavaliers concernés
- De la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre cavalier.

Bourse à l'entrainement

La Fédération Française d'Equitation peut prendre en charge le financement d'entraîneurs privés. Cette bourse est réservée aux cavaliers des groupes et sur demande écrite. Les entraîneurs privés devront être préalablement validés par la Direction Technique Nationale. Les conditions et modalités de versement de cette aide sont précisées dans le présent document.

Primes fédérales aux cavaliers

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Equitation aux cavaliers médaillés aux-Championnats d'Europe Seniors.

Primes fédérales aux Propriétaires

Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :

- au cours de l'année 2025, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI.
- au cours de l'année 2025, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- le propriétaire du cheval au moment de la performance entrainant la prime, doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Le versement des primes est réservé :

- Aux propriétaires des chevaux des cavaliers de 25 ans et moins,
- Aux propriétaires des chevaux du Groupe 1.

Le versement des primes acquises en 2025 interviendra au plus tard le 31 mars 2026, au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

Barème des Aides Fédérales

Kilomètres calculés selon <u>www.viamichelin.fr</u> – itinéraire conseillé

Déplacements en Europe :

- Route : Sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition
 0.40€/km par cheval avec un maximum de 2 chevaux par cavalier
- Avion, bateau et train : Prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originale dans un délai d'un mois. Remboursés dans la limite d'un montant de 500€ par concours.

Hébergement et restauration, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :

A l'Étranger :

Hébergement : **90 €** par journée de compétition/stage sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage

En France:

Hébergement : **60** € par journée de compétition/stage sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois Restauration : **32** € par journée de compétition/stage

Attribution des Aides et des Primes

Aides d'Etat (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les Aides Personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relève dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les cavaliers affectés dans des établissements équestres avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant qui vous est attribué pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **11 775** € selon le barème 2025.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées d'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Les Groupes Cibles de l'action Fédérale

Les Groupes 1 et 2 rassemblent dans chaque discipline Olympique et Paralympique les couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Le Groupe 1 est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les championnats internationaux.

Le Groupe 2 permet un suivi personnalisé des meilleurs couples en devenir et le développement de la relève.

Les performances sont prises en compte sur l'année en cours et l'année précédente (2024-2025), avec le même cheval.

GROUPE 1	GROUPE 2
 1er quart en CCI 5* L Finissants avec un cross Maxi CCI5*L Finissants Jeux Olympiques Finissants Championnats du monde Finissants Championnats d'Europe CCI 4* L avec les critères suivants : 	 1er quart en CCI 4* L 1er quart en CCI 4* S avec les critères suivants : Dressage +68% / max 4 pts sur le cross / max 4 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles 3 premiers d'un CCI4*S 3 premiers du championnat de France Pro élite
 Dressage +68% / max 8 pts sur le cross / max 8 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles Dressage +66% / max 4 pts sur le cross / max 4 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles Dressage +64% / max 0 pt sur le cross / max 0 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles 	 3 premiers du Mondial du Lion 7 ans, l'année en cours et des deux années précédentes 3 premiers du Mondial du Lion 6 ans, l'année en cours et des deux années précédentes 3 premiers d'une Coupe des Nations 4*, épreuve en équipe Champions de France des 7 ans de l'année en cours et des deux années précédentes

La FFE accorde aux couples des aides et primes en fonction de leur groupe et de leurs performances.

Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les couples sortent également des groupes en cas de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire, de changement de cavalier ou de vente du cheval.

Primes FFE-Championnats d'Europe

Blenheim du 17 au 21 septembre 2025

CAVALIERS

Primes FFE

Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
8 000€	4 000€ par cavalier	4 000€	2 000€ par cavalier	2 000€	1 000€ par cavalier

PROPRIÉTAIRES

Primes FFE

Compétitions	Résultats	Montant
Championnat d'Europe	1er	8 000€
Epreuve Individuelle	2ème	6 000€
	3ème	4 000€
	4ème à 8ème	2 000€
	Classé dans le 1er quart, à partir de la 9ème place	1 000€
Championnat d'Europe Epreuve par équipe	1er	6 000€
(montant par cheval)	2ème	4 000€
	3ème	2 000€
	4ème à 6 ^{ème}	1 000€

Primes FFE - Concours Internationaux

Primes FFE aux propriétaires

Compétitions	Résultat Individuel	Montant
	1 ^{er}	6 000€
	2 ^{ème}	4 000€
CCI5*-L	3 ^{ème}	3 000€
	4 ^{ème} à 8 ^{ème}	2 000€
	Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 9 ^{ème} place	1 000€
	1 ^{er}	5 000€
	2 ^{ème}	3 000€
CCI4*-L	3 ^{ème}	2 000€
Avec au moins 32 partants	4 ^{ème} à 8 ^{ème}	1 000€
	Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 9 ^{ème} place	500€
	1 ^{er}	4 000€
	2 ^{ème}	3 000€
CCIO4*-S (Chevaux sélectionnés pour Equipe)	3ème	2 000 €
	4 ^{ème} à 8 ^{ème}	1 000 €
	Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 9 ^{ème} place	500 €

Pour toutes les compétitions listées ci-dessus, une prime est versée aux propriétaires dont le cheval obtient une note de 72% et plus lors de l'épreuve de dressage et à condition qu'il termine la compétition :

- 600€ pour une note à partir de 72% et inférieure à 74%
- 800€ pour une note à partir de 74% et inférieure à 76%
- 1000€ pour une note de 76% et supérieure.

Le versement des primes est réservé :

- Aux propriétaires des chevaux des cavaliers de 25 ans et moins,
- Aux propriétaires des chevaux du Groupe 1.

Seniors

Prises en charge FFE

Bourse à l'entraînement CSO,
Dressage,
Préparation
Mentale et
Physique
Après validation

de la DTN

Pour une prise en charge effective, toute demande devra être écrite et validée par la DTN avant l'entraînement par le biais de ce formulaire : <u>lien.</u> Toute demande postérieure ne sera pas prise en charge.

La FFE rembourse, sur présentation d'une facture acquittée, l'entraînement du cheval et/ou du cavalier appartenant aux groupes, dans la limite de 3000€/an pour les cavaliers du groupe 1 et 1000€/an pour les cavaliers du groupe 2. Les deux sommes ne sont pas cumulables lorsqu'un cavalier est listé dans les deux groupes.

La validation est accordée pour une période de 3 mois. Toute reconduction sera soumise à un bilan évaluant le résultat de l'action écoulée. Une nouvelle demande devra être envoyée avant la nouvelle période d'entraînement.

Stage de Haut NiveauSur convocation

de la DTN

Cheval:

Frais de box (première litière) : 3 chevaux maximum

Cavalier:

Forfait aides personnalisées de 200 €/jour de stage 1 Transport : 0,40 €/km Domicile – lieu de stage Prise en charge intervenants et installations

Stage de préparation au Championnat d'Europe

Cheval:

Frais de box (première litière) : 3 chevaux maximum

Transport au barème fédéral

Cavalier:

Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 2 000€

Prise en charge intervenants et installations

Championnat d'Europe Blenheim 17 au 21 septembre 2025

Cheval:

Frais de box + engagement + transport au barème des aides fédérales

Cavalier:

Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales

Forfait aides personnalisées de 4 000€ /cavalier

	Couples du Groupe 1 et 2	Autres
CCI5*-L	Cheval:	Classé dans le 1 ^{er} quart
A l'étranger Sur demande DTN*	Transport au barème des aides fédérales Cavalier: Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de compétition	Cheval: Transport au barème des aides fédérales Cavalier: Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales
CCIO4* -S	Couples du Groupe 1 Sélectionnés dans l'équipe	Équipe : Engagement
CCIO4* -L Circuit FEI Nation Cup A I'étranger Sur demande DTN*	Cheval: Transport au barème des aides fédérales Cavalier: Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de compétition	Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales
CCI4*-S A l'étranger Sur demande DTN*	Cheval: Transport au barème des aides fédérales Cavalier: Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de compétition	

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif fourni dans un délai d'un mois.



Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des collectifs Elite, Seniors ou Relève sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport.

^{*} Pour être pris en charge, le cavalier doit s'assurer en amont de l'épreuve d'avoir bien reçu une demande écrite de la FFE de participer à cette compétition.

Jeunes Seniors (21 à 25 ans)

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium à l'épreuve CCI4* U25 de Bramham (GBR)

Stage de Haut Niveau
Sur convocation DTN

Cheval:
Frais de box (première litière): 2 chevaux maximum
Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de stage

Cavalier:
Prise en charge intervenants et installations

	Autres
CCI5*-L CCI4*-L A l'étranger Sur demande DTN*	Classé dans le 1 ^{er} quart Cheval: Transport au barème des aides fédérales Cavalier: Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales
CCIO4*-S CCIO4*-L Circuit FEI Nation Cup A l'étranger Sur demande DTN*	Équipe : Engagement Chevaux de l'Equipe (5) Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois.



^{*} Pour être pris en charge, le cavalier doit s'assurer en amont de l'épreuve d'avoir bien reçu une demande écrite de la FFE de participer à cette compétition.

Jeunes Cavaliers

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe

Stage de Haut Niveau Jeunes Cavaliers	Cheval: Frais de box (première litière): 2 chevaux maximum Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de stage Cavalier Prise en charge intervenants et installations
Stage de préparation aux Championnats d'Europe Jeunes Cavaliers	Cheval: Frais de box (première litière) Cavalier: Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales Prise en charge intervenants et installations

CCI5*-L CCI4*-L CCIO4*-S CCIO4*-L Circuit FEI Nation Cup A l'étranger	Cheval: Transport au barème fédéral Cavalier: Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales
Championnats d'Europe Jeunes Cavaliers Strzegom 20 au 24 août 2025	Cheval: Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales Cavalier: Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois.

Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

Juniors

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe

Stage de Haut Niveau Junior	Cheval: Frais de box (première litière): 2 chevaux maximum Cavalier: Prise en charge intervenants et installations
Stage de préparation aux Championnats d'Europe Junior	Cheval: Frais de box (première litière) Cavalier: Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales Prise en charge intervenants et installations

Championnats d'Europe Juniors Strzegom 20 au 24 août 2025	Cheval : Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales
	Cavalier: Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois.

Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

Poneys

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe

Stage de Haut Niveau Poney	Poney: Frais de box (première litière): 1 poneys maximum Cavalier: Prise en charge intervenants et installations
Stage de préparation aux Championnats d'Europe Poney	Poney: Frais de box (première litière) Cavalier: Hébergement (1) + restauration au barème des aides fédérales Prise en charge intervenants et installations

Championnats	Poney: Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales
d'Europe Poneys Le mans 28 juillet au 03 août 2025	Cavalier: Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois.

Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025

ELITE/3 sportifs

Pôle France Équitation Concours Complet SAUMUR E.N.E.

LAGHOUAG Karim Florent LANDOIS Stéphane TOUZAINT Nicolas

RELÈVE / 22 sportifs

Pôle France Équitation Concours Complet SAUMUR E.N.E.

AT Sébastien FER Gwendolen
BIGOT Jean-lou GOURY Alexis

BOUCHANVILLE Marie GUALTIERI Lisa

BOURGUET Alizée LAISNEY Camille

BRUN Lucas LE COZ Gireg

CAVAILLON Sébastien LEJEUNE Camille

CHATEAU Luc LIVIO Maxime

CHAMBARD Mathieu MAKSUD Gaspard

MASSIE Benjamin

NICAUD Vérane

NICOLAS Astier

QUITTET ESLAN Valentin

RINALDI Maé

SAINTEMARIE Fabrice

SIMONET Julie

ESPOIRS / 12 sportifs

COGNIET Matis GUADAGNINO Margaux TONON Clément

DUCASTAING Lilou LEMAITRE Emma VILLETON Tifanie

FISCHER Mereana MURIEL Allister WEILLER Rachel

GIGLIO SEGUIN Lou RINALDI Ella WINTERHOLER Rosalie

COLLECTIF NATIONAL/ 17 sportifs

BARRET Paul JOHNSTON Isla SIMON Romance
BONILLA Maya NAULIN Lou VILLETON Lilou
BRUNEL Jeanne PLANES Cloé WATSON Leilani
COLLET VIDAL Camille ROUVEYRAN Margaux YOUSSOUFI-AUCLAIR Lina
FAYE LEBOSSE Salomé SCHWARTZ DOSSE Loeva YVARS GARCIN Ilonie

GIRAUD Noémie SIMON Romance

Saison Sportive – CCE – 05/06/2025

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et au Collectif National pour 2026

		ELITE	SENIOR	RELEVE
Jeux Olympiques individuel		1 à 8	9 à 16	
Jeux Olympiques équipe	3 cavaliers	1 à 4	5 à 8	
Sélection CCSO ou CPS			х	
Championnat du Monde senior individuel		1 à 8	9 à 16	
Championnat du Monde senior équipe	4 cavaliers	1 à 4	5 à 8	
Championnat d'Europe senior individuel		1 à 3	4 à 8	9 à 30
Championnat d'Europe senior Equipe	4 cavaliers	1	2 à 3	4 à 6
CCI5*-L		1	2 à 3	1er tiers des partants
CCI4*-L / CCIO4*-L / CCIO4*-S individuel			1 à 3	1er tiers des partants
CCIO4*-L / CCIO4*-S équipe	4 cavaliers		1	1er tiers des partants
CCI4*-S / Championnat du Monde Jeunes Chevaux				1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers équipe				1 à 3
Championnat d'Europe Juniors individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Juniors équipe	4 cavaliers			1 à 3

	ESPOIR	
	(25 ans et moins)	
CCI4*-S / Championnat du Monde Jeunes Chevaux		4 à 8 (si 1er quart des partants)
Championnat d'Europe Jeunes cavalier individuel		Participation
Championnat d'Europe Jeunes cavalier équipe	4 cavaliers	Participation
Championnat d'Europe Juniors individuel		Participation
Championnat d'Europe Juniors équipe	4 cavaliers	Participation
Championnat d'Europe Poneys		Participation
Championnat de France Jeunes cavaliers		1er en individuel
Championnat de France Juniors		1er en individuel
Championnat de France As poney Elite		1er en individuel

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

NB: En individuel un classement est pris en compte aux conditions suivantes:

- 66% minimum au test de dressage,
- Sans faute aux obstacles sur le cross, 12 points maximum de temps dépassés,
- 8 points maximum au test de saut d'obstacles.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance) :

Elite: 01/01/2026 au 31/12/2027

Senior et Relève: 01/01/2026 au 31/12/2026

Espoir et collectif National : 01/01/2026 au 31/12/2026

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.